

Mutuelle communale : prochaine permanence

Publié le 01/09/2015 par Monique Cézac



Stéphane Albié et le maire Gérard Bonnamy lors de la réunion publique de la mi-avril. © Photo Archives Monique Cézac

À la mi-avril, Gérard Bonnamy, le maire de Saint-Méard-de-Gurçon et la municipalité, avaient organisé une réunion publique d'information avec Stéphane Albié, référent local de l'association Actiom (1). Celle-ci propose l'offre Ma commune ma santé, permettant aux habitants des communes adhérentes, l'accès sans condition à une mutuelle santé à des tarifs préférentiels, et ceci sans aucun coût pour le village. Une première permanence s'est tenue le 5 mai. Une deuxième est prévue mardi 8 septembre, de 9 h 30 à 12 h 30 à la mairie.

Il est conseillé de prendre rendez-vous au secrétariat au 05 53 82 49 20.

Monique Cézac

(1) Action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat.